

L'« exit tax » n'a pas freiné l'exil fiscal

Par [Julien Da Sois](#), le 4/5/2018 à 05h04

Malgré l'« exit tax », les départs à l'étranger de contribuables fortunés se sont accélérés entre 2010 et 2015, d'après le dernier rapport de Bercy.



Voilà qui va donner du grain à moudre à Emmanuel Macron. Alors que le chef de l'État a annoncé le 1^{er} mai la suppression de l'« exit tax » dès 2019, un rapport du ministère de l'économie et des finances transmis aux parlementaires, et dévoilé par *Les Échos* ce vendredi 4 mai, tombe à pic : il montre que le nombre de départs des foyers les plus

aisés à l'étranger a beaucoup progressé entre 2010 et 2015, malgré l'application de l'exit tax.

À lire : Macron pousse « l'exit tax » vers la sortie

Des départs en forte hausse

Les exils fiscaux des foyers possédant plus de 100 000 € de revenus ont par exemple été multipliés par trois entre 2010 et 2015. Cette année-là, 4 326 foyers fiscaux ont quitté la France, un chiffre en progression de 5 % par rapport à 2014.

La tendance est également à la hausse pour les foyers dont le revenu fiscal de référence est supérieur à 300 000 € : 634 départs en 2015, contre 589 l'année précédente. Le nombre de départ concernant les foyers redevables à l'ISF s'élève, lui, à 754 en 2015, contre 837 en 2014.

Suisse, Royaume-Uni, États-Unis : les destinations privilégiées restent les mêmes d'année en année.

300 à 400 déclarations d'exit tax

Créée en 2011 sous la présidence de Nicolas Sarkozy, l'exit tax n'a donc pas eu l'effet escompté. Son objectif était de freiner l'exil fiscal en taxant les plus-values réalisées par les contribuables qui quittent l'hexagone et vendent leur patrimoine.

Le rapport de Bercy indique qu'entre 2011 à 2015, l'administration a reçu chaque année 300 à 400 déclarations d'exit tax. En 2015, le montant des plus-values déclarées s'élevait à 2,9 milliards d'euros.

Hausse d'impôts et internationalisation des parcours

La progression du nombre d'exilés fiscaux entre 2010 et 2015 s'explique notamment par les politiques de hausses d'impôts menées depuis 2011 par Nicolas Sarkozy et son successeur François Hollande.

« Les assujettis à l'ISF pensaient que Nicolas Sarkozy allait supprimer cet impôt, mais il n'a fait que l'alléger en 2011. Certains contribuables ont donc quitté la France, car ils savaient que l'ISF allait rester, souligne Éric Pichet, économiste et professeur à Kedge Business School. Puis lorsque François Hollande a été élu en 2012, il a augmenté l'ISF et supprimé le plafonnement, ce qui a de nouveau fait fuir les ménages les plus aisés. »

Même la « pause fiscale » décrétée par François Hollande au milieu de son mandat a été sans effet sur les décisions des contribuables.

La fiscalité n'explique pas tout

« Ces nombreux départs s'expliquent aussi par la mondialisation des parcours professionnels et la demande des entreprises étrangères pour les diplômés français », précise Éric Pichet.

Les sondages des réseaux consulaires indiquent en effet que les opportunités professionnelles jouent un rôle important dans la décision de partir. Une façon de montrer que l'exil fiscal dépend de plusieurs facteurs, et pas seulement de la fiscalité appliquée dans le pays.

Julien Da Sois